

**Le procès-verbal a été traduit en français.
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.**

Procès-verbal

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger du 23 août 2025

Lieu : Palais fédéral à Berne, salle du Conseil national

Horaires : de 9h00 à 17h35

Ordre du jour

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
Allocution de la présidente du Conseil national, Maja Riniker
2. Rétrospective de la veille (préparation des nouveaux délégué·e·s)
3. Départ d'un membre sortant du Comité
4. Relations des ambassadeurs suisses avec les Suisses·ses de l'étranger
 - 4.1. Allocutions
Frank Grüter, ambassadeur à Singapour
Simon Geissbühler, ambassadeur en Israël
Viktor Vavricka, ambassadeur en Nouvelle-Zélande
5. Élections du CSE : séance constitutive
 - 5.1. Détermination du quorum
 - 5.2. Membres de l'étranger
 - 5.2.1. Validation des élections des délégué·e·s des communautés suisses de l'étranger
 - 5.2.2. Élection d'autres membres de l'étranger (sièges vacants)
 - 5.2.3. Élection des représentant·e·s pour les deux sièges des jeunes YPSA
 - 5.3. Élection des membres de l'intérieur
6. Élection du Comité
 - 6.1. Élection de la personne présidant l'élection du Comité
 - 6.2. Élection du/de la président·e
 - 6.3. Élection du/de la trésorier·ère
 - 6.4. Élection d'autres membres du Comité
7. Élection de la Commission « Revue Suisse »
8. Élection de la Commission de conformité
9. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2025
10. Informations du Comité et de la Direction
 - 10.1. Session d'été du Parlement
 - 10.2. Autres informations

11. Actualités de la Direction consulaire (DFAE), suivies d'une discussion
12. Exposé de SWI swissinfo.ch sur l'avenir des relations médiatiques avec la Cinquième Suisse
13. Informations sur les accords bilatéraux III
14. Vote sur l'identité électronique (e-ID) le 28 septembre 2025
- 14.1. Adoption d'une résolution
15. Propositions des délégué·e·s du CSE
 - 15.1. Retour des Suisses·ses en cas de crise
 - 15.2. Modification de la loi sur les Suisses de l'étranger
 - 15.3. Recensement des présences et absences aux séances des délégué·e·s du CSE
 - 15.4. Proposition du groupe de travail « Projet de lobbying/communication »
 - 15.5. Proposition sur le thème de la durabilité
 - 15.6. Proposition de séances en semaine
 - 15.7. Demande concernant la convention de prestations DFAE/OSE
 - 15.8. Demande de participation des délégué·e·s aux objectifs législatifs 2025-2029
16. Fondation « Place des Suisses de l'étranger Brunnen »
17. État d'avancement et nouveautés des groupes de travail
- 17.1. Rapport final du groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s du CSE »
18. Demandes de reconnaissance en tant qu'association suisse reconnue à l'étranger
 - 18.1. Association suisse Pologne
 - 18.2. Swiss Gourmet Club Hongrie
 - 18.3. Club Suizo de Nueva Helvecia (club associé)
19. Divers
- 19.1. Dates des prochaines séances du CSE

Remarque : pour plus d'informations, consultez l'enregistrement sur YouTube :
[Lien vers la vidéo de sa séance du CSE du 23.08.2025](#)

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour Allocution de la présidente du Conseil national, Maja Riniker

Filippo Lombardi ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégué·e·s présents pour la nouvelle législature 2025-2029. Il salue en particulier :

Maja Riniker, présidente du Conseil national
Marianne Jenni, directrice de la Direction consulaire
Laurent Perriard, vice-directeur de la Direction consulaire
Frank Grütter, ambassadeur à Singapour
Simon Geissbühler, ambassadeur en Israël
Viktor Vavricka, ambassadeur en Nouvelle-Zélande

Maya Riniker souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait un discours sur le thème des Suisses·ses de l'étranger. Elle les remercie pour leur engagement à l'étranger.

Filippo Lombardi remercie la présidente du Conseil national, Maja Riniker, pour son hospitalité au Palais fédéral. Le choix de ce lieu revêt une grande importance symbolique pour le début de la nouvelle législature.

Les délégué·e·s ont été informés de la date de la réunion et de la présence de documents disponibles dans le Cloud au moyen des courriels datés du 9 et du 24 juillet 2025.

Les personnes suivantes se sont excusées :

Addor Jean-Luc, Suisse
Bosch Hans Georg, Afrique du Sud
Bühlmann-Miyake Guido, Canada
Carle-Mossdorf Jean-René, Kanada
Chapuisod Elke, France (représenté par Jeannin-Naltet Luc)
Engelhard Valérie, France (représenté par Silletta Maria)
Espinoza Trombert Francisca, Chile
Guggenheim Adiel, Israël
Gysin Remo, président honoraire, Suisse
Habs Anne-Sophie, Danemark
Isler Roland, Australie (représenté par Hofer Thomas)
Komin Marija, Croatie
Magnenat Philippe, Canada
Meyer Alain, Suisse
Rehmann Daniel, Russie
Rustichelli Ariane, Membre honoraire
Roten Pierre-Yves, Afrique du Sud
Weber Beatrice, Schweiz
Wyder Rudolf, membre honoraire, Suisse
Zingg Barbara, Australie
Zschaler Peter, Suisse

Réglementation du temps de parole

Filippo Lombardi propose de fixer le temps de parole à 3 minutes pour les auteur·rice·s de demandes et à 2 minutes pour les contributions à la discussion.

Décision

Le Conseil approuve par 74 voix et 1 abstention le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·rice·s de propositions et de 2 minutes pour les contributions à la discussion.

Approbation de l'ordre du jour

Filippo Lombardi demande de déplacer avant midi le point 18.3 de l'ordre du jour, « Reconnaissance du Club Suizo de Nueva Helvicia comme club associé en Uruguay », car Mme Nair Ackermann Bouchard, déléguée du CSE et présidente de l'association, doit quitter la séance à 16 heures.

Décision

Le Conseil approuve l'ordre du jour modifié par 78 voix et 1 abstention.

2. Rétrospective de la veille (préparation des nouveaux délégué·e·s)

Filippo Lombardi revient sur la législature 2021-2025 écoulée. La séance constitutive de 2021 a coïncidé avec la période Covid et a dû être organisée virtuellement en raison de la pandémie. Il n'a pas été possible d'organiser une réunion en présentiel au début de la législature.

Cette expérience a néanmoins ouvert la possibilité d'organiser trois séances du CSE par an au lieu de deux. Une réunion hybride au printemps, avec la réunion du groupe parlementaire des Suisses de l'étranger la veille, une réunion en présentiel en août et une réunion virtuelle en automne/hiver.

Rétrospective de la législature 2021-2025

Conformément à son mandat et à la convention de prestations conclue avec le DFAE, le Secrétariat de l'OSE a poursuivi sa politique d'information à l'intention des Suisses·ses de l'étranger et a assuré la représentation politique et le lobbying.

Le rajeunissement du CSE a constitué un objectif supplémentaire de la législature écoulée. Il a été partiellement atteint et sera poursuivi.

La communication a pu être améliorée. Des mesures importantes ont été prises, mais des améliorations sont encore possibles.

Ateliers du 22 août 2025

Le nouveau format des SwissCommunity Days a bien débuté. Les ateliers d'hier, vendredi, ont été un succès. Les anciens délégué·e·s, les délégué·e·s réélus et les nouveaux délégué·e·s ont pu échanger entre eux et recueillir des suggestions pour renforcer les liens et la communication entre les Suisses·ses de l'étranger. Filippo Lombardi remercie les parlementaires et le Comité de l'OSE pour leur engagement et leur participation aux ateliers.

La décision de modifier le format est le résultat d'une proposition du Comité et d'une décision du CSE. Le congrès n'aura lieu que tous les quatre ans, au milieu de la législature. Le prochain congrès aura donc lieu en 2027. Dans les années intermédiaires (2026 et 2028), il y aura une réunion du CSE et, le cas échéant, une rencontre la veille comprenant des ateliers.

Perspectives pour la législature 2025-2029

- Le Comité préparera les objectifs de la législature 2025-2029 lors de sa retraite qui suivra la séance du CSE. Il tiendra compte des suggestions et des commentaires issus des ateliers. Le projet sera porté à la connaissance des délégué·e·s et soumis pour approbation lors de la séance du CSE du 22 novembre 2025.
- Les relations avec le DFAE doivent être renforcées. Les mesures d'économie de la Confédération constituent un défi pour l'OSE. Ce thème continuera d'occuper le CSE et reste une priorité pour l'OSE.
- Le projet pilote d'élections directes, qui s'est déroulé dans 13 pays, a été un succès. 40 % des délégué·e·s ont été élus par voie électronique. Les membres du groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s du CSE » ont très bien mis en œuvre ce projet pilote. Lors des prochaines élections en 2029, plus de 90 % des délégué·e·s devraient être élus au suffrage direct.
- La nouvelle législature commence également par un changement à la direction de l'OSE. Lukas Weber est le nouveau directeur depuis le printemps 2025.

3. Départ d'un membre sortant du Comité

Lucas Metzger ne peut être présent à la réunion en raison d'un empêchement. Il est membre du Comité de l'OSE et trésorier depuis 2020. Pendant cette période, il a mis en œuvre avec succès le passage à la présentation des comptes selon les normes Swiss GAAP FER. Il a également révisé divers règlements et mis en place une gestion des risques ainsi qu'un comité financier. Il a apporté un soutien actif à l'OSE grâce à ses connaissances, ce dont Filippo Lombardi le remercie chaleureusement.

4. Relations des ambassadeurs suisses avec les Suisses·ses de l'étranger

4.1. Allocutions

L'ambassadeur Frank Grütter est ambassadeur de Suisse à Singapour depuis août 2022, également responsable du Brunei Darussalam. Il encourage activement la coopération dans des domaines tels que l'innovation, la fintech et la finance durable afin de renforcer les relations économiques et scientifiques étroites entre nos deux pays. Il prononce un discours sur le thème « L'histoire de la communauté suisse à Singapour et ses relations avec l'ambassade de Suisse ».

Simon Geissbühler est ambassadeur de Suisse en Israël depuis début août 2024. Auparavant, il a dirigé la division Paix et droits de l'homme du Département fédéral des affaires étrangères du printemps 2020 à fin juillet 2024. Il prononce un discours sur le thème « Guerre et conflit : les Suisses de l'étranger et le rôle de l'ambassadeur ».

L'ambassadeur Viktor Vavricka est entré dans le service diplomatique en 2002 et a notamment été en poste à Berne, Ottawa, Riyad, Bangkok, Berlin et Ramallah. En septembre 2021, il a été nommé par le Conseil fédéral ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Nouvelle-Zélande, aux îles Cook, aux Fidji, aux Samoa, aux Tonga et à Tuvalu, ainsi que consul général aux Samoa américaines, avec résidence à Wellington. Il prononce un discours sur le thème « Particularités de la représentation suisse la plus méridionale et la plus orientale au monde, coopération constructive avec la communauté suisse en Nouvelle-Zélande et les six États insulaires du Pacifique » et abordera le sujet du « vol de rentes » en Nouvelle-Zélande.

Ces allocutions sont suivies d'une table ronde avec questions et réponses, animée par Camille Kündig de SWI swissinfo.ch.

5. Élections du CSE : séance constitutive

5.1. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 133 membres ayant le droit de vote. 108 membres ayant le droit de vote participent à la séance d'aujourd'hui. Le quorum d'un tiers (45 voix) est atteint. Le Conseil est donc habilité à prendre des décisions.

Les délégué·e·s suppléants ne disposent du droit de vote que s'ils/elles représentent un·e délégué·e absent.

Décision

Le Conseil constate que le quorum est atteint.

5.2. Membres de l'étranger

5.2.1. Validation des élections des délégué·e·s des communautés suisses de l'étranger

Voir document R-2025/8a

Dans le document, les pays où les élections ont eu lieu de manière traditionnelle sont surlignés en bleu. Les pays où des élections directes en ligne ont été organisées sont surlignés en vert et ceux où, pour diverses raisons, aucune élection n'a pu avoir lieu sont surlignés en jaune.

La validation des élections concerne les pays dans lesquels des élections ont déjà eu lieu, que ce soit sous forme d'élections directes (en vert) ou d'élections traditionnelles (en bleu). Les délégué·e·s des

pays marqués en jaune seront élus dans un deuxième temps au point 5.2.2. « Élection d'autres membres étrangers (sièges vacants) ».

Certains pays ont rencontré des difficultés, ce qui a nécessité des clarifications. Celles-ci ont pu être apportées entre-temps (par ex. au Venezuela, en République dominicaine, au Canada, en Afrique du Sud, en France et au Danemark). Les élections directes ont également représenté un défi de taille pour toutes les parties concernées. À ce jour, le Secrétariat n'a reçu aucune réclamation électorale.

Le Comité conclut que les membres du CSE élus au scrutin direct ou au scrutin traditionnel pour la période 2025-2029 ont été élus en bonne et due forme par les autorités électorales compétentes.

Décision

Le Conseil valide les élections des délégué·e·s des communautés suisses à l'étranger conformément au document R-2025/8a par 75 voix contre 1 et 3 abstentions.

5.2.2. Élection d'autres membres de l'étranger (sièges vacants)

Voir document R-2025/8b

Dans les circonscriptions électorales sans organisation faîtière reconnue ni associations suisses, le Conseil des Suisses de l'étranger peut exercer lui-même le droit de vote, conformément à l'art. 5, al. 2, du règlement de l'OSE.

Dans 9 pays/régions au total, les sièges n'ont pas pu être pourvus, car il n'existe aucune association suisse ou association active susceptible d'organiser des élections. Afin que ces sièges puissent néanmoins être pourvus, le Comité a décidé de prendre contact avec les personnes intéressées par l'intermédiaire des consulats ou des délégué·e·s actuels. Les candidat·e·s intéressés de ces pays figurent sur cette liste séparée et doivent être élus par le CSE conformément à l'art. 4, al. 2, let. b du règlement de procédure.

Décision

Conformément au document R-2025/8b, le Conseil élit par 88 voix contre 1 et 7 abstentions les personnes suivantes :

Florence Roth, Belgique

René Strehler, Belgique

Roland Erne, Irlande

Daniel Rehmann, Russie

Laura Salzmann, Kenya

Actuellement, 7 sièges sur 140 sont vacants. Il s'agit des sièges des pays suivants :

Suède : 2 sièges

Bulgarie/Serbie/Moldavie/Monténégro/Roumanie : 1 siège

Nouvelle-Zélande : 2 sièges

Maroc/Algérie : 1 siège

Afrique de l'Ouest : 1 siège

Les sièges vacants doivent être pourvus au cours de la législature actuelle.

5.2.3. Élection des représentant·e·s pour les deux sièges des jeunes YPSA

Voir document R-2025/8c

Conformément à l'art. 9, let. c, du règlement de l'OSE, le Conseil des Suisses de l'étranger élit deux délégué·e·s pour la jeunesse sur proposition de l'YPSA.

Décision

Conformément au document R-2025/8c, le Conseil élit par 84 voix contre 3 et 3 abstentions les personnes suivantes :

Max Groenveld, Pays-Bas

Edgar Pourailly, Belgique

5.3. Élection des membres de l'intérieur

Voir document R-2025/8d

Conformément à l'art. 4 du règlement de la Fondation de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) compte 140 membres, dont 20 membres résidant en Suisse. Ceux-ci sont élus par le CSE sur proposition du Comité, conformément à l'art. 7 du règlement de l'OSE. Le Comité peut proposer comme membres résidant en Suisse :

- a) des représentant·e·s des organisations qui entretiennent des relations institutionnelles étroites avec l'Organisation des Suisses de l'étranger ;
- b) des représentant·e·s des institutions politiques suisses ;
- c) des personnalités qui s'engagent en faveur des objectifs de l'OSE.

Les directives relatives à l'élection (ch. 1.7) fournissent en outre des détails supplémentaires sur les priorités à respecter lors de l'élection des membres résidant en Suisse.

Après diverses interventions au sein du Conseil, le document proposant 20 membres nationaux suscite des réactions positives, mais aussi critiques. D'un côté, on se réjouit que des personnes se présentent pour occuper cette fonction, mais de l'autre, on déplore que certaines personnes se soient distinguées par leur absence aux séances du CSE lors de la dernière législature. D'autres personnes auraient également été intéressées par un siège.

Filippo Lombardi informe que les 20 personnes proviennent de différents domaines. La sélection n'est pas toujours facile. Pour les élections de 2029, un règlement électoral révisé devrait remédier à cette situation en définissant la procédure de dépôt des candidatures.

Filippo Lombardi demande au Conseil s'il accepte d'élire les 20 membres nationaux en bloc, sur proposition du Comité, conformément au document R-2025/8d.

Décision

Par 62 voix contre 21 et 9 abstentions, le Conseil accepte d'élire en bloc les membres nationaux proposés par le Comité conformément au document R-2025/8d.

Filippo Lombardi demande au Conseil s'il accepte d'élire les membres nationaux proposés par le Comité conformément au document R-2025/8d.

Décision

Le Conseil élit, par 67 voix contre 15 et 13 abstentions, les membres nationaux proposés par le Comité conformément au document R-2025/8d.

6. Élection du Comité

Voir document R-2025/9

Des remarques critiques sont formulées. Les élections prévues suscitent un sentiment de malaise. Le Comité est prié de mieux se préparer aux séances à l'avenir. Cela vaut en particulier pour les élections des membres nationaux, afin de rétablir la confiance du CSE dans le Comité. Il est souhaitable que les différents membres du Comité soient plus visibles et communiquent leurs projets pour cette fonction.

Il a été demandé au Comité d'adopter davantage de pratiques de bonne gouvernance. En particulier il lui a été demandé de faire une revue de la performance de chaque membre du Comité. Le Conseil souhaite aussi voir davantage de transparence sur les critères de diversité et de compétences au sein du Comité.

Filippo Lombardi informe que les règlements sont en cours de révision afin que les prochaines élections de 2029 puissent se dérouler dans de meilleures conditions. Les contributions et les propositions de candidatures doivent également être prises en compte. Celles-ci ont été totalement absentes des élections actuelles.

6.1. Élection de la personne présidant l'élection du Comité

Conformément à l'art. 4, al. 2, du règlement du Conseil des Suisses de l'étranger, la présidence est assurée, pendant l'élection du Comité et du président, par un président d'honneur ou, en son absence, par le membre le plus âgé parmi les membres du Conseil présents.

Beat Knoblauch, Australie, est proposé comme président de séance.

Décision

Le Conseil élit Beat Knoblauch, Australie, président des élections du Comité, par 94 voix et 2 abstentions.

6.2. Élection du/de la président·e

Voir document R-2025/9

Décision

Par 76 voix contre 10 et 8 abstentions, le Conseil élit Filippo Lombardi président de l'OSE pour la législature 2025-2029.

6.3. Élection du/de la trésorier·ère

Voir document R-2025/9

Décision

Le Conseil élit Gian Franco Definti membre du Comité et trésorier de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 73 voix contre 10 et 9 abstentions.

6.4. Élection d'autres membres du Comité

Voir document R-2025/9

Des voix critiques s'élèvent parmi les délégué·e·s. Certain·e·s auraient souhaité présenter d'autres candidatures au processus électoral, ce qui n'était toutefois pas possible dans les circonstances données. Cela devrait être possible lors des élections de 2029. La procédure électorale doit gagner en transparence.

Filippo Lombardi rappelle une nouvelle fois la modification prévue des règlements. Ceux-ci doivent être adaptés au droit des fondations.

Élection de Dominique Baccaunaud Vuillemin

Décision

Par 73 voix contre 7 et 9 abstentions, le Conseil élit Dominique Baccaunaud Vuillemin comme membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029.

Élection de Roland Rino Büchel

Décision

Le Conseil élit Roland Rino Büchel membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029, par 80 voix contre 4 et 5 abstentions.

Élection d'Helen Freiermuth

Décision

Le Conseil élit Helen Freiermuth membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 75 voix contre 4 et 10 abstentions.

Élection de Sonja Lengning

Décision

Le Conseil élit Sonja Lengning membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 72 voix contre 6 et 11 abstentions.

David W. Mörker

Décision

Le Conseil élit David W. Mörker membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 76 voix contre 6 et 8 abstentions.

Élection de Franz Muheim

Décision

Le Conseil élit Franz Muheim membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 72 voix contre 8 et 9 abstentions.

Élection de Carmen Trochsler

Décision

Le Conseil élit Carmen Trochsler membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 85 voix contre 1 et 3 abstentions.

Élection de Carlo Sommaruga

Décision

Le Conseil élit Carlo Sommaruga membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029 par 81 voix contre 5 et 3 abstentions.

Élection de Laurent Wehrli

Décision

Le Conseil élit Laurent Wehrli membre du Comité de l'OSE pour la législature 2025-2029, par 81 voix contre 4 et 4 abstentions.

7. Élection de la Commission « Revue Suisse »

Voir document R-2025/10

Les statuts de la « Revue Suisse » du 14 mars 2020 prévoient, à l'art. 43 ss, la création d'une commission chargée de conseiller l'Organisation des Suisses de l'étranger SwissCommunity dans sa fonction d'éditrice de la revue, d'observer et d'évaluer la revue et de traiter les éventuelles réclamations.

La commission « Revue Suisse » se compose de 5 à 7 membres. Elle comprend un·e représentant·e du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et un·e représentant·e de l'OSE, ainsi qu'au moins un·e représentant·e des lecteurs et une personne expérimentée dans le domaine journalistique.

Le DFAE désigne lui-même son/sa représentant·e. Les autres membres de la commission sont élus par le Conseil des Suisses de l'étranger. La commission se constitue elle-même (notamment en désignant sa présidence).

Se présentent à l'élection :

En tant qu'expert·e·s en journalisme :

Christian Zeugin (sortant)

Claudia Iseli (sortante)

En tant que représentant·e·s des lecteurs :

Beni Gafner (nouveau)

Maria Silletta (sortante)

Helmut Uwer (sortant)

En tant que représentant de l'OSE :

Lukas Weber (nouveau)

Décision

Par 84 voix contre 2 et 1 abstention, le Conseil élit les membres de la Commission de la « Revue Suisse » conformément au document R-2025/10.

8. Élection de la Commission de conformité

Voir document R-2025/11

L'article 2.2 « Conflits d'intérêts » du Code de conduite adopté par le CSE le 19 août 2022 stipule qu'un organe de conformité est compétent en cas de conflits d'intérêts. Voir également à ce sujet l'art. 3. « Mise en œuvre, sanctions, signalement de comportements non conformes aux règles ou de violations du Code de conduite ».

Composition de la Commission de conformité :

- Un·e représentant·e du Comité de l'OSE
- Un·e représentant·e du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE)
- Un·e représentant·e du Secrétariat de l'OSE
- Un·e spécialiste RH externe formé·e à la prévention et à la gestion des conflits comme le prévoit un arrêt du Tribunal fédéral daté de 2012.

Se présentent aux élections :

Helen Freiermuth en tant que représentante du Comité (sortante)
Roland Isler en tant que représentant du CSE (sortant)
Lukas Weber en tant que représentant du Secrétariat de l'OSE (nouveau)
Silvia Flück en tant que spécialiste RH externe (sortante)

Décision

Le Conseil élit, par 84 voix contre 5 et 3 abstentions, les membres de la Commission de conformité conformément au document R-2025/11.

9. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2025

Voir document R-2025/12

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 24 avril 2025, avec un délai pour prendre position fixé au 8 mai 2025.

Décision

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du CSE du 21 mars 2025 par 43 voix et 5 abstentions.

10. Informations du Comité et de la Direction

10.1. Session d'été du Parlement

Carlo Sommaruga annonce que le groupe parlementaire des Suisses·ses de l'étranger se compose de 61 membres du Conseil national et du Conseil des États. La liste des membres est disponible sur le site web de l'OSE. Au début de chaque session, les membres se réunissent autour d'un petit-déjeuner. Ils discutent de sujets susceptibles d'intéresser particulièrement les Suisses·ses de l'étranger. Tous les partis politiques sont représentés au sein du groupe. Aucune réunion n'a lieu pendant la session d'automne. Le Comité du groupe rencontre la conseillère fédérale Baume-Schneider pour échanger sur une éventuelle assurance maladie pour les Suisses de l'étranger et sur la possibilité pour les Suisses de l'étranger hors d'Europe de cotiser à l'AVS.

Les coupes budgétaires de la Confédération, qui toucheront l'OSE, ont également été abordées. Le groupe parlementaire des Suisses de l'étranger milite depuis des années en faveur de l'introduction du vote électronique afin que le plus grand nombre possible de personnes puisse en bénéficier.

10.2. Autres informations

Lieu de mémoire pour les victimes suisses du nazisme

L'OSE a été l'un des initiateurs du projet de création d'un mémorial dédié aux victimes suisses du nazisme. Selon le communiqué de presse du DFAE du 11 juillet 2025, le Conseil fédéral prévoit de créer à Berne, sur la terrasse du Casino, un lieu de mémoire dédié aux victimes du nazisme afin d'ancrer leur destin et les conséquences du régime nazi dans la mémoire collective. Sur proposition du Conseil municipal de la ville de Berne, la terrasse du Casino, située à proximité du Palais fédéral, a été choisie comme emplacement pour un tel projet. Un concours est désormais lancé, auquel peuvent participer des équipes interdisciplinaires issues des domaines de l'art, de l'architecture et de l'histoire.

11. Actualités de la Direction consulaire (DFAE), suivies d'une discussion

Laurent Perriard, directeur adjoint de la Direction consulaire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il est aujourd'hui accompagné de Marianne Jenni, directrice de la Direction consulaire.

- Il évoque la collaboration entre le DFAE et l'OSE et explique le fonctionnement du DFAE. Le DFAE et l'OSE ont un mandat de prestations qui définit leurs obligations. L'OSE défend les intérêts des Suisses·ses de l'étranger, tout comme le DFAE qui s'occupe également de leurs affaires. Il soutient et promeut en particulier les intérêts politiques, économiques et culturels des communautés suisses à l'étranger.
- A titre d'exemple, il souligne l'engagement du DFAE dans le cadre de la révision de la loi sur les épidémies afin de garantir l'approvisionnement des Suisses·ses de l'étranger en vaccins pendant une pandémie. Cela n'a pas toujours été possible pendant la crise du Covid.
- L'introduction d'une e-ID permettrait de simplifier et de sécuriser les procédures, de réduire les coûts et d'offrir des avantages aux utilisateurs·rices, aux administrations et aux entreprises.
- Le DFAE en appelle une fois de plus à la responsabilité individuelle des Suisses·ses de l'étranger. Ceux-ci sont tenus de résoudre eux-mêmes, dans la mesure du possible, les problèmes éventuels rencontrés à l'étranger et de ne contacter le DFAE qu'en cas d'urgence, lorsque toutes les autres possibilités ont été épuisées. Il est possible de s'adresser à la helpline du DFAE.
- L'application Travel Admin est un outil de voyage important. Elle contient des recommandations sur les destinations de voyage et signale les difficultés et les réglementations à prendre en compte selon les pays.
- Les communautés suisses trouveront d'autres informations utiles dans l'application SwissInTouch (www.swissintouch.ch).
- La brochure « Ageing Abroad » fournit des informations sur la manière de passer une retraite sereine à l'étranger et de s'y préparer, soi-même, mais aussi son entourage. Le site internet du DFAE (www.eda.admin.ch) contient de nombreuses informations supplémentaires.
- Le DFAE organise, en collaboration avec Soliswiss et l'OSE, des webinaires sur différents thèmes.
- La multiplication des crises dans le monde entier représente un défi pour le DFAE et ses collaborateurs·rices. Une équipe réduite doit fournir un même niveau de performance et répondre aux mêmes attentes.
- Les Suisses·ses de l'étranger sont des partenaires et des ambassadeurs importants de la Suisse.
- La loi sur les Suisses de l'étranger régit les droits et les devoirs des ressortissant·e·s suisses qui vivent à l'étranger ou qui voyagent à l'étranger. Les délégué·e·s peuvent se faire eux-mêmes une idée de tout ce qui est couvert.

12. Exposé de SWI swissinfo.ch sur l'avenir des relations médiatiques avec la Cinquième Suisse

Larissa Bieler, directrice de SWI swissinfo.ch, anime la présentation. Elle mentionne également les mesures d'économie auxquelles Swissinfo est soumise. Le mandat à l'étranger devrait être réduit de 50 %. Swissinfo est une plateforme d'information importante pour les communautés suisses à l'étranger. La réduction massive des fonds a un impact considérable sur l'information. Larissa Bieler demande du soutien afin que l'indépendance de l'information puisse continuer à être garantie.

13. Information sur les accords bilatéraux III

L'ambassadeur Patric Franzen, négociateur en chef suisse pour l'accord avec l'UE, fait un exposé sur : « Stabilisation et développement des relations entre la Suisse et l'UE ».

Une votation fédérale sur les accords bilatéraux n'est pas prévue avant l'été 2027 au plus tôt.

Le site web du DFAE, division Europe, contient divers documents et informations sur ce thème :

<https://www.europa.eda.admin.ch/fr/presentations>

14. Vote sur l'identité électronique (e-ID) le 28 septembre 2025

14.1. Adoption d'une résolution

Voir document R-2025/13

L'identité électronique (e-ID) sera soumise au vote le 28 septembre 2025. Les Suisses·ses de l'étranger sont très intéressés par la simplification des démarches auprès des autorités et des administrations ainsi que des opérations bancaires. Une identité électronique est indispensable pour garantir la sécurité des échanges de données. C'est pourquoi le Comité recommande d'adopter la résolution.

Décision

Le Conseil approuve par 84 voix contre 3 et 3 abstentions la résolution « Oui à une e-ID sécurisée ! ».

15. Propositions des délégué·e·s du CSE

15.1. Retour de Suisses·ses en cas de crise

Voir document R-2025/14a

Le Comité comprend le souhait des auteur·rice·s de la proposition d'améliorer la situation des Suisses·ses de l'étranger qui rentrent au pays. Il estime toutefois qu'un retour massif de l'étranger est très peu probable et que les mesures proposées sont disproportionnées.

Le Comité recommande aux délégué·e·s de rejeter la proposition.

Décision

Par 55 voix contre 22 et 15 abstentions, le Conseil suit la proposition du Comité et rejette la proposition « Rapatriement des Suisses en cas de crise ».

15.2. Modification de la loi sur les Suisses de l'étranger

Voir document R-2025/14b

Le Comité comprend les préoccupations exprimées dans la proposition. Une modification de la loi sur les Suisses de l'étranger n'aurait aucune chance d'aboutir au Parlement à l'heure actuelle. L'OSE, qui dispose de ressources limitées, doit se concentrer sur d'autres projets.

Le Comité recommande aux délégué·e·s de rejeter la proposition.

Décision

Par 64 voix contre 14 et 12 abstentions, le Conseil suit la proposition du Comité et rejette la proposition « Modification de la loi sur les Suisses de l'étranger ».

15.3. Recensement des présences et absences aux séances des délégué·e·s du CSE

Voir document R-2025/14c

Le Comité réaffirme le principe selon lequel la participation active des délégué·e·s est indispensable. Un enregistrement interne plus clair des présences et des absences renforce l'engagement sans pour autant mettre les délégué·e·s absents dans l'embarras. Le Comité salue l'avertissement adressé aux délégué·e·s qui ne participent que rarement ou jamais aux séances du CSE et celui adressé aux

organisations régionales afin qu'elles pourvoient, dans la mesure du possible, leurs sièges vacants au CSE.

Le comité recommande aux délégué·e·s d'accepter la proposition.

Décision

Par 62 voix contre 10 et 1 abstention, le Conseil accepte la proposition visant à enregistrer les présences et les absences des délégué·e·s aux séances du CSE.

15.4. Proposition du groupe de travail « Projet de lobbying/communication »

Voir document R-2025/14d

L'OSE vit grâce à l'engagement de bénévoles. Ceux-ci permettent de compléter les ressources limitées du Secrétariat.

Le groupe de travail « Projet lobbying/communication » a accompli un travail très précieux dans le passé en représentant les intérêts de l'OSE auprès des cantons. Le Comité soutient la poursuite du groupe de travail sous une nouvelle forme pour la durée de la législature 2025-2029 et la modification correspondante du cahier des charges des délégué·e·s.

Le Comité recommande aux délégué·e·s d'accepter les deux propositions.

Décision

Par 74 voix contre 6 et 3 abstentions, le Conseil approuve la poursuite du groupe de travail « Projet lobbying/communication » sous une nouvelle forme pour la durée de la législature 2025-2029.

Décision

Le Conseil approuve par 60 voix contre 8 et 10 abstentions l'adaptation du cahier des charges des délégué·e·s du CSE.

15.5. Proposition sur le thème de la durabilité

Voir document R-2025/14e

La préservation des ressources naturelles et de la beauté de la nature est depuis toujours une préoccupation majeure pour les Suisses·ses. Il est évident que le déplacement des délégué·e·s venus des quatre coins du monde présente un coût écologique.

Le Comité estime donc que les préoccupations exprimées par les auteurs de la proposition sont justifiées et propose au Conseil d'adopter la contre-proposition suivante :

1. examiner les aspects positifs et négatifs du maintien des séances physiques ;
2. charger le Comité d'élaborer une prise de position ;
3. inscrire la discussion à l'ordre du jour de la réunion du CSE du 20 mars 2026.

Décision

Le Conseil approuve la contre-proposition du Comité par 76 voix contre 7 et 6 abstentions.

15.6. Proposition de séances en semaine

Voir document R-2025/14f

Dans toute grande organisation, la fixation des dates de séance est source de souhaits divergents et de conflits d'intérêts. Le Comité est conscient des difficultés particulières que représente pour les délégué·e·s israéliens la participation à une réunion le samedi. Le Secrétariat a proposé aux délégué·e·s israéliens des alternatives au vote électronique et aux transactions financières personnelles.

La transformation du Congrès annuel des Suisses·ses de l'étranger en Swiss Community Days permet de raccourcir le programme. Compte tenu du temps de trajet des délégué·e·s, le samedi semble être pratiquement inévitable comme jour de séance. Le samedi est également pratique pour les délégué·e·s qui travaillent, même pour les séances virtuelles. Les inconvénients d'exclure systématiquement le samedi seraient considérables et disproportionnés pour la majorité des délégué·e·s.

Le Comité invite donc les délégué·e·s à accepter un compromis prévoyant la tenue de séances également le samedi et invite les délégué·e·s qui ont des contraintes personnelles à proposer des solutions individuelles et à les mettre en œuvre dans la mesure du possible.

Décision

Le Conseil rejette la proposition « Séances en semaine » par 64 voix contre 17 et 6 abstentions.

15.7. Demande concernant la convention de prestations entre le DFAE et l'OSE

Voir document R-2025/14g

Le Comité reconnaît l'intérêt légitime des délégué·e·s à mieux comprendre la convention de prestations entre le DFAE et l'OSE. Il présente aux délégué·e·s les éléments et les principes de la convention de prestations, en particulier les domaines de promotion « Principes », « Service de la jeunesse » et « Revue Suisse ».

Le DFAE et l'OSE révisent actuellement la convention de prestations pour les années 2026-2029. L'OSE souhaite transformer le domaine de promotion « Revue Suisse » en « Communication (imprimée et numérique) ». La convention de prestations est un document confidentiel. Les délégué·e·s ont la possibilité de la consulter personnellement au secrétariat.

Le Comité rendra compte de l'état d'avancement lors de la séance de novembre, le 22 novembre 2025.

15.8. Demande de participation des délégué·e·s aux objectifs législatifs 2025-2029

Voir document R-2025/14h

Le Comité partage l'avis des délégué·e·s selon lequel la planification des objectifs de la législature 2025-2029 pose les jalons pour les activités de l'OSE dans les années à venir. Il salue la participation active des délégué·e·s à ce processus.

Les délégué·e·s sont invités à faire des propositions d'objectifs possibles au moyen d'un questionnaire. Un premier projet d'objectifs de la législature sera soumis aux délégué·e·s lors de la séance virtuelle du CSE du 22 novembre 2025. Le document définitif sera adopté lors de la séance du CSE du 20 mars 2026.

16. Fondation « Place des Suisses de l'étranger Brunnen »

Alex Hauenstein, président de la Fondation Place des Suisses de l'étranger à Brunnen, présente le projet.

17. État d'avancement et nouveautés des groupes de travail

17.1. Rapport final du groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s du CSE »

Noel Frei et Andreas Feller, membres du groupe de travail, présentent le rapport final. Le rapport est enregistré dans le Cloud.

Filippo Lombardi les remercie tous deux pour l'excellent travail accompli dans la mise en œuvre de cette tâche exigeante. Une base solide a ainsi été posée pour les prochaines élections de 2029.

18. Demandes de reconnaissance en tant qu'association suisse reconnue à l'étranger
18.1. Association suisse Pologne

Voir document R-2025/16a

Décision

Le Conseil reconnaît, par 65 voix contre 1 et 2 abstentions, l'association suisse « Schweizer Verein Poland »

18.2. Swiss Gourmet Club Hungary

Voir document R-2025/16b

Décision

Le Conseil reconnaît, par 65 voix contre 2 et 7 abstentions, l'association suisse « Swiss Gourmet Club Hungary ».

18.3. Club Suizo de Nueva Helvecia (club associé)

Voir document R-2025/16c

Décision

Le Conseil reconnaît, par 59 voix contre 7 et 7 abstentions, le club associé « Club Suizo de Nueva Helvecia ».

19. Divers

19.1. Dates des prochaines séances du CSE

Filippo Lombardi remercie :

- les représentant·e·s du DFAE
- les membres des groupes de travail
- les membres du CSE
- les interprètes
- les technicien·ne·s de Kilchenmann
- le directeur et le Secrétariat de l'OSE

Prochaines séances du CSE

Samedi 22 novembre 2025 (en ligne)

Vendredi 20 mars 2026 à Berne

La veille, jeudi 19 mars 2026, un échange avec les parlementaires du groupe parlementaire des Suisses de l'étranger est prévu.

La date de la séance d'août 2026 sera communiquée ultérieurement. Cette séance devrait à nouveau avoir lieu durant la deuxième quinzaine d'août.

La séance se termine à 17h40.

Le président

La rédactrice du procès-verbal

Filippo Lombardi

Sandra Jehle